

Compteur foudre

conforme à la norme NF EN 62561-6



Le compteur dateur AFV0909CF marque la date et l'heure des chocs de courant parcourant le conducteur de descente. Un afficheur LCD de 2 lignes de 16 caractères et deux boutons poussoir permettent d'effectuer sa mise en œuvre et d'afficher les différents paramètres. Le bouton de gauche libellé Menu permet de faire défiler les menus ou d'incrémenter les valeurs affichées. Le bouton de droite libellé Valid, permet de valider les données entrées ou d'accéder à un éventuel sous-menu. La pile utilisée et livrée (pile Lithium 3,6V) autorise une autonomie de 4 ans. Aucune mesure n'est perdue lors du remplacement des piles. Même si l'usure des piles entraîne une absence d'affichage, l'acquisition des mesures peut se faire normalement.

Mise en service :

Dévisser les 4 vis plastiques du capot, le basculer vers le haut et retirer la languette isolant le pôle + de la pile. Refixer le capot. Réglage à l'aide des menus et fixer le boîtier sur le conducteur de descente au moyen des pattes de fixation.

Compteur obligatoire pour les sites classés (Arrêté du 19 juillet 2011), recommandé pour les expertises et Compagnies d'Assurances.

Caracteristiques

Référence :	AFV 0909 CF
Type d'installation :	Conducteur de terre, de descente paratonnerre, de terre parafoudre
Montage :	Raccord inox sur conducteur de descente
Utilisation :	Contrôleur d'impact de 1 à 100kA
Affichage :	999
Seuil de détection selon NF EN 50164-6 (courant minimal de décharge détecté I_{to}) :	1kA - (onde 8/20)
Courant maximal de décharge détecté I_{mov} selon NF EN 50164-6 :	100 kA - (onde 10/350)
Conducteurs d'entrée et sortie :	Ø8mm (50mm ²) / feuillard 27x2 mm à 30x3 mm
Matériau :	Polycarbonate UL94 5V
Dimensions :	100 x 100 x 75 mm
Poids :	0,600 kg
Indice de protection :	IP66/67
Normes :	NF EN 62561-6 - NF EN 62305-3 - NFC 17102

Franklin Technologie® - Une gamme complète de protections contre la foudre et les surtensions
 Dans le cadre du développement continu de ses produits,
 Franklin France se réserve le droit d'en modifier les spécifications sans préavis